

# Secteur sanitaire et social

## Des métiers indispensables

**Le secteur sanitaire et social recrute. Nous avons besoin de professionnel·le·s pour soigner, protéger, éduquer, conseiller ou accompagner les personnes dans leur vie quotidienne. Des métiers variés qui allient compétences techniques, relationnelles et un fort engagement.**

En libéral ou à l'hôpital, dans les collectivités, les associations ou les entreprises, en structure ou à domicile, le secteur sanitaire et social offre de nombreuses opportunités d'emploi. À la diversité des lieux d'exercice s'ajoute la variété des publics rencontrés : personnes âgées ou en situation de handicap, enfants ou adolescents, personnes en précarité économique...

### Des besoins avérés

Le secteur emploie actuellement 17 % des actif·ve·s en Bretagne. Avec l'augmentation prévue de la population bretonne et son vieillissement, les recrutements devraient encore augmenter. D'autant que ces métiers ne sont pas délocalisables !

Côté professionnels de santé, les débouchés ne manquent pas.

Le secteur social recrute lui aussi, notamment dans le domaine des services à la personne. Si les diplômé·e·s trouvent généralement rapidement du travail en sortant de formation, les débuts de carrière se font souvent en contrats courts et à temps partiel.



© Adobe Stock

### Des métiers au service des autres

Du médecin généraliste à l'assistant·e de service social, en passant par le·la manipulateur·trice en électroradiologie médicale, le secteur sanitaire et social propose un large choix de carrières. Si les compétences techniques sont propres à chaque métier, les capacités relationnelles sont essentielles pour tous. Point commun entre tous les professionnels : l'humain est au cœur de leur quotidien. Focus sur quelques métiers qui recrutent en Bretagne.

#### \* Infirmier / Infirmière

L'infirmier·ère dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative pour promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité. À l'hôpital, en entreprise ou en libéral, toutes les formules offrent d'excellents débouchés professionnels...

#### \* Éducateur spécialisé / Éducatrice spécialisée

Délinquance, toxicomanie, handicap physique ou mental, difficultés sociales ou éducatives... l'éducateur·rice spécialisé·e accompagne les enfants, adolescents ou adultes. Sa mission : aider ces personnes à préserver

### Chiffres clés

**12 mois**

après avoir obtenu leur diplôme d'État

**90 %**

des personnes  
sont en emploi

**80 %**

travaillent  
en Bretagne

**92 %**

exercent un métier  
correspondant  
au diplôme obtenu

**34 %**

ont un emploi  
en CDI

Source : [www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)

ou à restaurer leur autonomie par le biais d'activités socio-éducatives. Ce métier demande un bon équilibre personnel, des nerfs solides et une grande disponibilité. Agissant sur les fronts de la prévention comme de l'insertion, l'éducateur spécialisé travaille en institution ou en milieu ouvert...

### \* **Assistant de service social / Assistante de service social**

L'assistant-e de service social aide les personnes et les familles à faire face à des problèmes d'emploi, de budget, de logement, de santé, de démarches administratives... Elle-Il établit un bilan et propose des actions. Elle-Il informe ses interlocuteurs sur leurs droits et les accompagne dans leurs démarches. Généraliste du secteur social, elle-il exerce dans des structures variées : administrations de l'action sanitaire et sociale, départements et Centres communaux d'action sociale, associations, hôpitaux, prisons, entreprises...



© Unsplash

### \* **Accompagnant éducatif et social / Accompagnante éducative et sociale**

L'accompagnant-e éducatif-ive et social-e aide au quotidien des enfants et des adultes handicapés ou des personnes âgées vulnérables, à domicile ou dans une structure collective. Elle-Il les accompagne dans les actes de la vie courante, les aide à avoir une vie sociale et des activités...

### \* **Aide-soignant / Aide-soignante**

Parmi les personnels de santé, l'aide-soignant-e est sans doute le plus proche des personnes, qu'elles soient à leur domicile ou hospitalisées. Elle-Il assure l'hygiène et le confort des patients. Elle-Il apporte aussi son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, à domicile ou en structures d'accueil...



© Pixabay

## Une large palette de formations

\* **Après le bac, le secteur propose différents cursus en 2, 3, 5 ans ou plus. Les formations, professionnalisantes, préparent généralement à un métier particulier.**

Certains métiers du social ou du paramédical sont ainsi accessibles à toutes et tous avec un diplôme d'État (DE) : éducateur spécialisé, assistant de service social, technicien de l'intervention sociale et familiale, audioprothésiste... ou avec un Certificat de capacité : orthophoniste, orthoptiste... D'autres diplômes existent comme les BTS ou les BUT (qui remplacent les DUT à la rentrée 2021). Ils peuvent être complétés par une licence générale ou professionnelle, puis par un master. Ils peuvent aussi permettre d'entrer dans certains DE accessibles après un bac+2 comme le Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale, accessible après un BTS économie sociale et familiale. Proposées à l'université, les études de santé sont quant à elles plus longues : 9 à 12 ans d'études pour devenir médecin, 6 ou 9 ans pour devenir pharmacien, 6 à 9 ans pour devenir dentiste et 5 ans pour devenir sage-femme.

\* **Si vous n'avez pas le bac, d'autres formations vous sont ouvertes :** DE aide-soignant, DE auxiliaire de puériculture, DE accompagnant éducatif et social, bac pro accompagnement, soins et services à la personne, titre professionnel assistant de vie aux familles ou encore CAP assistant technique en milieu familial et collectif...

→ **Retrouvez toutes les formations et les lieux de préparation sur [IDÉO](#)**

## Les aides de la Région Bretagne

Si vous souhaitez vous former aux métiers du social et du paramédical, la Région peut financer votre formation dans le cadre de l'offre QUALIF Sanitaire & Social. Elle attribue également des bourses d'études sur critères sociaux. Aucune condition d'âge n'est requise pour cela. Le montant maximum attribué pour une bourse est d'environ 5 700 euros pour une année de formation. De nombreuses formations sont concernées : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, maïeuticien/sage-femme, ambulancier, accompagnant éducatif et social, moniteur-éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseiller en économie sociale et familiale.

→ **Plus d'informations sur le site de la Région Bretagne : [www.bretagne.bzh/qualif-sanitaire-social](http://www.bretagne.bzh/qualif-sanitaire-social)**

• **Ma vocation est de soigner** • **Je veux être utile aux autres** • **J'ai le sens du contact** • **Je veux travailler de mes mains**

Explorez vos centres d'intérêt sur

**[ideo.bretagne.bzh](http://ideo.bretagne.bzh)**